L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux : 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

JEUDI, 3 MARS 1887

Théâtre de l'Opéra.

Bénéfice de M. Victor Nippert.

L'Opéra a fait relâche hier ; nous imaginons que les artistes ne se sont pas plaints que cette soirée de repos leur ait été accordée. Elle fut, en vérité, bien gagnée.

Aujourd'hui il en ira tout autrement ; non seulement la soirée ordinaire aura lieu, mais encore elle sera marquée par la première représentation de l'opéra comique en trois actes et quatre tableaux : *Les Contes d'Hoffmann*, libretto de Jules Barbier, musique de Jacques Offenbach. Or, une première est toujours un événement au théâtre. Les principaux artistes sont fort préoccupés de leurs créations : chacun interroge sa mémoire, se demande s'il est bien prêt ; l'équipe des machinistes a l'œil aux décors, à leur plantation ; le préposé aux accessoires passe la revue des mille et un objets nécessaires à l'ensemble, et messieurs de l'orchestre savent que, pour le coup, il faudra que le regard ne se détache point de la partie ouverte sur le pupitre. Il n'est pas jusqu'au souffleur qui, du fond de sa capote de cabriolet, ne s'apprête à suivre laborieusement tout son monde, à en guetter les hésitations, s'il en est.

Toutes ces préoccupations inhérentes à une première se reproduisent ici, ici, où il faut mener le répertoire à grande vitesse, où l'on est forcément très économe de répétitions.

Les Contes d'Hoffmann ont, d'ailleurs, une vaste importance. Nous ne sommes plus en présence d'aucune des manières d'Offenbach en fait d'opérette ; cette partition n'a rien à démêler avec ce genre. Ici, la dénomination d'opéra-comique est bien à sa place ; l'on remarquera même dans cet ouvrage des morceaux qui sont à la hauteur des pages les plus largement écrites de ces pentes.

On peut dire que cette partition fut l'œuvre d'amour d'Offenbach ; par elle il voulut répondre à ceux qui pensaient et affirmaient qu'en dehors de l'opérette au verve devant laquelle il travaillait la longtemps, ardemment à ce livret dont il s'était épris ; il mettait la dernière main à son orchestration quand la mort le vint surprendre. Cette orchestration dût être achevée par Ernest Guiraud : collaboration qui vous indique tout d'abord la valeur attachée à l'œuvre.

Donc le joyeux maître ne put avoir cette jouissance, sans seconde peut-être, d'assister à l'exécution, au succès de son ouvrage. Ce succès fut brillant ; il donna tort à ceux qui avaient cru qu'Offenbach s'était épuisé dans ses innombrables opérettes. Un autre Offenbach naissait.

Le poème de Jules Barbier est une adaptation à la scène des deux de ces *Contes* d'Hoffmann, traduits en français par Lorédan Vennarcy et Toussenel : *Le Chant d'Antonia — La Fille aux yeux d'émail* : deux des plus attachantes créations d'Hoffmann, cette individualité unique dans son genre ; qui à son talent d'écrivain comique et fantastique, joignait celui de musicien et de chanteur : détail qui n'est pas inutile de se rappeler au moment où le rideau va se lever sur l'ouvrage qui nous occupe ici.

Jules Barbier—poète à ses heures—est un des plus habiles librettistes qui soient en France ; de sa valeur les preuves sont nombreuses ; on ne les compte plus. Ici il est complètement sorti de la voie ordinaire ; on pourrait presque dire de son poème qu'il constitue, non pas un opéra-comique en trois *actes*, mais bien trois *opéras* fantastiques en un acte, où comique, bien entendu, la note du merveilleux, de la féerie.

Ainsi vous êtes prévenus, cette pièce ne présente pas l'unité d'action continue que vous trouvez ordinairement dans une œuvre de théâtre ; le lien qui unit les actes, est extrêmement léger. Attendez-vous à plus d'une surprise, et ne soyez point trop étonné si, par exemple, la toile tombe sur un point d'interrogation auxquel réponse sera faite seulement dans l'acte suivant.

Le librettiste, dans son arrangement très étrange, mais très intéressant aussi, a substitué Hoffmann lui-même à divers personnages des *Contes*. Hoffmann, qui n'avait sans doute point prévu celle-là, est mêlé au fantastique dans lequel il a fait se mouvoir ses héros, avec tant d'originalité, tant de fécondité d'imagination.

Quant à la partition, elle a son cachet propre ; c'est une œuvre élevée ; bien des morceaux en sont fort remarquables, comme idées mélodiques, comme facture, comme instrumentation.

Mme Mario Dérivis remplira les trois rôles : Olympia, Antonia, Stella ; M. Van Loo, celui d'Hoffmann ; M. Vernouillet, ceux de Lindorff, Coppélius, Miracle ; M. Florentin, celui de Crespel ; M. Ducos, ceux d'Andrès, Cochenille, Frantz ; Mme Vernouillet, celui de Nicklausse, et Mme Lelong, un rôle intitulé : Une Voix.

Cette représentation se donne — nous l'avons déjà dit — au bénéfice de M. Victor Nippert, pour lequel les artistes eux-mêmes ont demandé cette soirée, en faisant le généreux abandon de leurs cachets. Ce témoignage sympathique, approuvé par M. Maugé, prouve que M. Nippert a bien mérité de l'administration et de cette troupe avec laquelle il a été en rapports constants depuis l'ouverture de la saison. Le public achèvera l'œuvre en se portant en foule à cette représentation, si intéressante, d'ailleurs, à tous égards. Ce public n'a eu, du reste, qu'à se louer ainsi du bénéficiaire, toujours empressé à être agréable aux habitués de l'Opéra.

Samedi, en matinée : *Le Cœur et la Main*, dernière représentation.

Lundi, représentation extraordinaire offerte à M. Maugé par les abonnés et les habitués du théâtre. Le programme n'en est pas encore définitivement fixé.

CONFÉRENCE.—La quatrième et dernière conférence de M. Alcée Fortier a eu lieu hier soir à la Salle Tulane. L'auditoire était nombreux et a écouté avec intérêt le conférencier qui, dans une exquise langue, a repassé l'œuvre d'Alfred de Musset. Œuvre où les enthousiasmes se mêlent aux désespérances, pour produire, les uns et les autres, des beautés de l'ordre le plus élevé ; poèmes où se croisent les élans d'une nature jeune, exubérante, ardente à la vie et les dégoûts d'un génie vieilli avant l'âge ; les défaillances du penseur devenu sceptique et les tristesses du poète, appelant la foi dont il est affamé, et qui ne lui vient pas ; une imagination splendide, mais frondeuse, mais comme indécise, faisant de voltairianisme, et cependant se essaint à Voltaire la sinperbe et brûlante apostrophe que vous savez : l'une des plus éloquentes, des plus radieuses pages de *Rolla* et de la littérature française.

Il y a là le sujet d'une belle Étude à écrire.

Cette dernière conférence a valu à M. Fortier le même excellent accueil qu'il avait reçu aux précédentes.

GRAND OPERA HOUSE.—Après les rôles de Béatrice et de Benedick (*Much ado about nothing*) ceux d'Hamlet et d'Ophélie, voilà le double succès que nous avons encore à constater pour Mlle Marie Wainwright et M. Louis James. Ce qui suffirait à prouver le souplesse de leur talent, si cette preuve n'était déjà complète.

Ce matin, les deux distingués artistes joueront *Virginius*, et ce soir, *Othello*, pour la dernière fois. Leur engagement finit après demain samedi.

THÉATRE SAINT-CHARLES.—La sixième représentation du drame en 5 actes : *Le Roman d'un Jeune Homme Pauvre*, d'Octave Feuillet, se donne ce soir. Il faut y voir l'excellent ensemble du Star Dramatic Company. Dans cet ensemble, qui a renouvelé le succès de la pièce, on doit citer surtout Mlles Minnie Conway, May Brooklyn, Emma Maddern, Isabella Waldron ; MM. Osmond Tearle, C. Wheatleigh, Luke Martin, Whitecar, et Barton Hill.

A dimanche la première représentation du mélodrame : *Taken from Life*.

ACADÉMIE DE MUSIQUE.—Ce soir, dernière représentation de la comédie en quatre actes, de David D. Floyd : *The roman bater*. C'est M. John T. Raymond qui en remplit le rôle principal. D'un bout à l'autre de la pièce il a l'entrain que vous lui connaissez depuis longtemps, mais c'est surtout au quatrième acte qu'il est d'un comique achevé, et obtient de ces effets qui lui sont vraiment tout personnels.

Demain il reprendra le plus cité de ses rôles : le colonel Mulberry Sellers, une très originale fantaisie de Mark Twain.

Dimanche, début des McNish, Johnson & Slavin's Minstrels.

ANNIVERSAIRE. — A l'occasion du 52ème anniversaire du Département des Pompes de la Nouvelle-Orléans, qui sera spleudidement célébré demain à marché, le *Crescent Fire Company No. 24*, donnera, à cette même date, un grand banquet, à la Salle Portugaise, rue Dauphine entre les rues des Ursulines et de l'Hôpital. On se mettra à table à cinq heures.

Nous remercions de l'invitation adressée à l'*Abeille* : MM. Chas P. Drella et ses aides ; MM. Henry P. Dart, Chris Sport Jr., Phil Mahoney, Chas Rush.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 2 mars 1887.

Indications—Pour la Louisiane : beau temps, température stationnaire dans l'extrême sud, plus froide dans la partie nord ; vents du sud au large au nord.

Nlle-Orléans, 2 mars 1887—2 p. m.

Température (Fahrenheit) dans les villes ci-après :

Atlanta	73	Nashville, Tenn	74
Augusta, Ga	81	Pittsburg, Pa	68
Savannah, Ga	79	Cairo, Ill	69
Mobile, Ala	63	Davenport, Iowa	47
Montgomery, Ala	71	Dubuque, Iowa	43
Vicksburg, Miss	71	Keokuk, Iowa	53
Galveston, Tex	68	La Crosse, Wis	32
Indianola, Tex	—	St-Louis, Mo	76
Shreveport, La	75	St-Paul, Minn	29
Corsicana, Tex	—	Leavenworth, Kas	51
Chattanooga, Tenn	73	Omaha, Neb	35
Cincinnati, O	71	Yankton, D. T	26
Louisville, Ky	74	Key West, Fla	69
Memphis, Tenn	69	Nlle-Orléans, La	70

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES

Inscrits au Bureau de Santé dans les dernières 24 heures.

Mariages.

Nathan Nathans à Mlle Annabell Joseph.
Edward G. Buckwell à Mlle Lucie Augustin.
James E. Pandergast à Mlle Katie Fox.
Francesco Castregiovani à Mlle Anna Medica.
Joseph E. Verdick à Mlle Elenora Gautrau.

Naissances.

Mme Milton H. Duncan, un garçon.
Mme Thomas M. Hughes, une fille.
Mme Samuel Bader, une fille.
Mme Fergus G. Lee, un garçon.
Mme Sauvé T. Galetz, une fille.
Mme Théodore Odenwald, un garçon.
Mme Martin L. Klein, un garçon.

Décès.

Mme Veuve Mathilda Singleton, 94 ans, 523 rue Chartres.
George A. Webber, 52 ans, 69 rue Sud Franklin.
Ferdinand Hoerner, 39 ans, 213 rue Hewitt.
Thomas O'Rourke, 24 ans, enseigne Burthe et Pin.
Edward Severing Finley, 19 ans, 156 rue Decatur.

Ventes inscrites aux bureaux de l'auncteur des aliénations :

Commercial Homestead Association à Mme Veuve Eliza Quirk, une moitié d'lot, dans le 6me district, dans l'Ilet borné par l'avenue Peters, les rues Octavia, St-Dennis et St-Patrick, $5,900.

Joseph Meitzwiller à Mme Lena Graham, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Camp, Magazin, Foucher et Aline, $2,375.

Charles S. Rush à Léon Lamothe, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Canal, Gasquet, Derbigny et Claiborne, $4,000.

Paul E. Théard à William S. Benedict, cinq terrains dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Poydras, South Peters, Lafayette et Fulton, $20,000.

Mlle Louise Souvinet alias Louise Morphy, un terrain dans le 3me district, dans l'Ilet borné par les rues St-Antoine, Bourgogne, North Rempart et Bourbon, $572.

Star Building & Loan Society à Mlle Jane O'Brien, un terrain dans le 6me district, dans l'Ilet borné par les rues Milan, Marengo, Laurel et Constance, $1200.

Mme Vve Henry Boche à Joseph C. Russ, un terrain dans le 1er district, dans l'Ilet borné par les rues Delord, Franklin, Liberté et Euphrosine, $1200.

Antonio Monteleone à Mme Céline Jahrans, une portion de terre dans le 2me district, dans l'Ilet borné par les rues Orléans, St-Pierre, Roman et Prieur, $800.

James Siméon à Walter Holland, un terrain dans le 8me district, dans l'Ilet borné par les rues Constantinople, Laurel et Constance, $800.

Cour de Circuit des Etats-Unis. — George et John Churchill contre la barque Ontario—Les deux parties se réclamant mutuellement $719,472 de dommages pour une collision.

La Cour décide que comme les deux bâteaux étaient à blâmer, les dommages seront partagés, chacun payant l'autre $3,597 36, et payant de moitié les frais du procès.

Cour Civile de District. — Juge Tissot.

A. D. Jones, contre Mme E. Hochart. —La pétition du demandeur est rejetée.

Succession John Dirmis.—Les héritiers sont reconnus et mis en possession.

Juge Righton.

Henry Lochti & Cie. contre Cornelus A. LeBreton—Jugement en faveur des demandeurs pour $134 10.

Juge Monroe.

Isam C. Nicholls contre O'Reilly et autres—La pétition du demandeur est rejetée et une injonction est émise pour empêcher le demandeur de prendre possession de la propriété du défendeur.

J. J. Dangles & Cie. contre la ville—Demande d'une injonction pour empêcher le défendeur de percevoir une licence de $500.

Thomas H. Marsh & Cie. contre A. & P. A. Villerman, personnellement et "in solido"—Procès pour un compte de $134 10.

Les successions de Engel Bart et R. E. Lee Conger sont ouvertes.

F. M. Fisk et autres contre la Germania National Bank, W. B. Kingrose et W. W. Washburn.—La pétition des demandeurs est rejetée et ils sont condamnés aux dépens.

Cour Criminelle de District — Section A —

Elphonse Lynch, port d'armes cachées, $5 ou 10 jours.

Cette ordonnance de non lieu est rendue contre Clarisse Harder—Voies de fait.

—Section B.—

Herman Einbeck, accusé de voies de fait, s'est déclaré innocent.

Edward Hatean, simple attaque, $5 ou dix jours.

Cour du recorder Davey. — Martin Seif, voies de fait, Cour Criminelle, sous caution de $250.

Albert Dennis, abus de confiance et détournement, même décision.

Autre Vol—On a volé mardi dans le magasin de nouveautés de Fellman et frères, rue du Canal, un paquet de marchandises appartenant à Mme A. T. O'Neil, rue des Remparts No 248 et évalué $14.

Coup de couteau—Hier matin, à 2 h. 45, un nommé Louis Cellos a reçu d'un certain Mike Ryan un coup de couteau au poignet gauche à l'étable de Brown, rue Magazine entre Washington et Sixième. La blessure est peu grave.

Empoisonné.—Un enfant de 10 ans nommé Emile Rosenbaum qui habite rue Decatur No. 276, s'étant emparé, hier matin à 8 heures 30, d'une bouteille qu'il croyait contenir du vin, a avalé une partie de son contenu et est mort quelques instants après, avant l'arrivé du médecin. La bouteille contenait de l'acide carbolic.

Fils télégraphiques, électriques, téléphoniques—Nouveau système proposé—Le maire a reçu une pétition revêtue d'un grand nombre de signatures, par laquelle on lui demandait d'accueillir favorablement la proposition qui lui était faite d'adopter un nouveau système pour la pose des fils électriques, etc.

Ce système consiste à bâtir, pour supporter les fils, des tours qui, par leur hauteur, les isoleraient complètement des maisons et les mettraient hors de portée.

Dans la même pétition il est aussi question de conduites d'eau d'une certaine dimension, qui seraient élevées à la hauteur des toits, et seraient d'un grand secours en cas d'incendie.

Blessé—Hier, à minuit 30, pendant que les flammes faisaient rage au coin des rues Première et Annonciation, deux individus s'amusaient, éclairés par la lueur de l'incendie, à se jeter mutuellement des cailloux, des mottes de terre et autres projectiles dont l'un a atteint un nommé Jacob Fisher, qui a été frappé à l'abdomen. Il a été transporté chez lui, enseignre Chippewa et Troisième.

Le docteur Holthoff, qui a été appelé à lui donner ses soins, a déclaré son état très grave.

Les deux individus ont pris la fuite et n'ont pu être retrouvés.

Les Longshoremen.—La pétition que les longshoremen avaient adressée au conseil municipal dans le but de protester contre l'adoption de l'ordonnance qui accordait à Lucas E. Moore et Cie., le privilège de construire un hangar sur leur quai, sera probablement annulée par eux, attendu qu'ils obtiendraient le quai. Ayant après de M. Lebianc, membre de la maison Lucas E. Moore et Cie., par l'intermédiaire d'un des membres du comité nommé par eux pour s'occuper de cette affaire, que ce hangar serait seulement composé d'un toit soutenu par des piliers, il est hors de doute qu'ils cesseront de protester.

Vol.—Des individus qui se sont introduits, la nuit dernière, chez Mme Cora Chantraire, rue Dauphine No 92, ont emporté 5 chaises et un lavabe, le tout évalué $20.

Née en Prison.—Une petite fille de couleur est née mardi soir à la Prison de Paroisse où sa mère, une commère Marie François alias Franchette, attendait sa comparution devant le juge Burthe pour avoir volé le 9 février des vêtements chez J. S. Robichaux, rue Bourbon No 69.

En conséquence, la comparution de l'accusée qui était fixée à hier matin a été renvoyée.

La loi du dimanche. — Les Citizens' Protective Association a tenu, mardi soir, sa séance régulière, au cours de laquelle elle a nommé un comité chargé de se joindre à celui déjà nommé pour l'organisation du meeting projeté.

Les frais de ce meeting ne dépasseront pas $300.

Une motion par laquelle il était proposé de faire choix de deux avocats pour défendre les intérêts de l'Association dans les complications ultérieures qui surviendront certainement a été adoptée.

Paragraphes. — On signale la maison Nos 35 et 37 de la rue Villeret comme étant en très mauvais état et susceptible de causer d'un moment à l'autre de sérieux accidents.

Dieu dans l'école, en France.

On lit, dans la *Liberté* du 15 février :

Nous n'avons cessé de protester contre les tendances athées qui formaient le fond même de la nouvelle législation scolaire, contre cette fausse neutralité de l'école qui n'était que le masque de l'irréligion. Aussi est-ce pour nous un devoir de rendre justice au gouvernement et de le loner hautement lorsqu'il réagit contre les efforts de ceux qui veulent chasser non pas seulement la religion, mais même l'idée de Dieu de l'enseignement public, et lorsqu'il déclare vouloir maintenir énergiquement, dans l'éducation de l'enfance, le spiritualisme élevé qui est le principe essentiel de la morale universelle.

Nous trouvons dans le dernier fascicule des *Mémoires et documents scolaires*, publiés par le Musée pédagogique (fascicule 20), publication officielle, les règlements organiques de l'enseignement primaire tels qu'ils ont été arrêtés par le Conseil supérieur de l'instruction publique dans la session de décembre 1886 à janvier 1887.

Or, voici ce que lisons dans "les programmes d'enseignement des écoles primaires élémentaires," à la troisième partie concernant l'ÉDUCATION MORALE :

—Rôle de l'instituteur dans cet enseignement—L'instituteur est chargé de cette partie de l'éducation en même temps que des autres comme représentant de la société. La société laïque et démocratique a en effet l'intérêt le plus élevé à ce que tous ses membres soient initiés de bonne heure et par des leçons ineffaçables au sentiment de leur dignité et à un sentiment non moins profond de leur devoir et de leur responsabilité personnelle.

Pour atteindre ce but, l'instituteur n'a pas à enseigner de toutes pièces une morale théorique suivie d'une morale pratique, comme s'il n'avait à faire que surgir de dessous de toute notion préalable du bien et du mal.

L'immense majorité lui arrive au contraire ayant déjà reçu en recevant un enseignement religieux qui les familiarise avec l'idée d'un Dieu auteur de l'Univers et père des hommes, avec les traditions les croyances, les pratiques d'un culte chrétien ou israélite. Au sortir de ce culte et sous les formes qui lui sont particulières, la enfant déjà reçu les notions fondamentales de l'honnête éternelle et universelle, mais ces notions sont encore chez eux à l'état de germe naissant et fragile, elles n'ont pas pénétré profondément ou suffisamment ; elles sont flottantes et confuses, plutôt entrevues que possédées ; elles attendent d'être mûries et développées par une culture consciente. C'est cette culture que l'instituteur public va leur donner.

La mission est donc bien définitive, elle consiste à fortifier, à enraciner dans l'âme des élèves, pour toute leur vie, ces leçons faisant passer dans la pratique quotidienne ces notions essentielles de moralité humaine communes à toutes les doctrines et nécessaires à toutes les hommes civilisés.

Il prend ces enfants tels qu'ils lui viennent avec les croyances qu'ils tiennent de la famille, et il n'a d'autre souci que de leur apprendre à en tirer ce qu'elles contiennent de plus précieux au point de vue social, c'est-à-dire les préceptes d'une haute moralité.

Ainsi, les instructions données aux instituteurs sont de considérer comme les fondements les plus essentiels de la morale sociale les principes religieux que les enfants ont appris et pratiqués dans leurs familles et d'en faire le point de départ de l'enseignement moral tout entier.

Nous ne pouvons qu'applaudir, en prenant acte de ces prescriptions officielles et en espérant que les instituteurs primaires les exécuteront dans l'esprit qui les a inspirées.

Passagers partis de New-York pour Mordeaux par le "Château-Margaux".

M. Amédée Sadal, M. A. Houillier, M. J. de Ojanga, M. Spinoza, M. S. Bourjal, Mme Hourtal et nourrisson, M. A. Angot, M. C. Cardiet, M. F. Durand, M. T. Wagner, Mme B. de Kercaun, M. B. Halbau, M. Isolin.

Quelques définitions :

Le char du progrès : Un coucou.... à vapeur.

Gendarme : La morale en action.

Dépit : Le conseiller des dames et des demoiselles.

SIGNAUX DE POLICE

Boîtes.

3 Théâtre Étoile et Vallette.
5 Harmonie et Levée.
6 Washington et Chippewa.
7 Marché de la rue Nouvelle.
8 Carondelet et Huitième.
9 Prytanée et Neuvième.
12 Magnolia et Washington.
13 Sixième et St-Denis.
14 Poste de la Cie de Pompe No. 23
15 Poste de la Cie de Pompe No. 23.
16 H. & L. No. 1, Jackson.
17 Constance et Première.
18 Magazine et Sixième.
19 Rousseau et Ste-Marie.
21 St-Charles et Fremaux.
23 Dryades et St-André.
24 Marché Kglisy.
25 Jackson et Carondelet.
26 Jackson et Liberté.
27 Deuxième et St-André.
29 Market et Levée.
31 Henderson et Levée.
32 Poste de la Cie de Pompe No 12 Tchoupitoulas.
34 Poste de la Cie de Pompe No 1 Hunter.
35 Market et Chippewa.
36 Station de Police de 2ème Precinct
37 Race et Magazine.
38 Melpomène et Camp.
41 Station des Ecuries, St-Charles.
42 Poste de la Cie de Pompe No 30 Thalie.
43 Franklin et Erato.
47 Gaienaie et Nouvelle Levée.
48 Poste de la Cie de Pompe No 6, St Joseph.
51 Constance et Erato.
52 Camp et St-Joseph.
53 Poste de la Cie de Pompe No 18 Calliope.
54 Nouveau Bassin et Promenade Tivoli.
56 Calliope et Freret.
57 Magnolia et Erato.
61 Tarpeichore et Franklin.
65 Julie et Levée.
71 Pied de la rue Julie.
72 Canal et Levée.
73 Magazine et Girod.
74 Natchez et Tchoupitoulas.
81 Canal et Camp.
82 Poste de la Cie de Pompe No 5 Girod et C. H.
83 Poste de la Cie de Pompe No 15 Perdido.
84 Carondelet et Commune.
121 Remparts et Canal.
123 Remparts et Poydras.
124 Poste de la Cie de Pompe No 14 Commune.
125 Maison de Refuge, Girod.
126 Claiborne et Peydras.
127 Commune et Rocheblave.
128 Miro et Lafayette.
141 Bienville et Vitalie Levée.
142 St-Louis et Royale.
143 Poste de la Cie de Pompe No 7 Dauphine.
145 Bourgogne et Toulouse.
146 Poste de la Cie de Pompe P. H. & L. No 4, Bienville.
151 Canal et Robertson.
152 Bienville et Johnson.
153 Derbigny et Bienville.
154 Station des chars, rue du Canal
214 Vitalie Levée et St Philippe.
215 Station de Police, Place Jackson
216 Hôpital et Dauphine.
217 Poste de la Cie de Pompe No 10 Dumaine.
231 Tremé et Esplanade.
232 Remparts et Gayoso.
234 Tréaté et Ursulines.
235 Poste de la Cie de Pompe No 1 Claiborne.
236 Chemin du Bayou et Claiborne.
237 Station de Police, Prince de Pass
241 Poste de la Cie de Pompe No 3, Cinquième.
242 Ste-Anne et Miro.
243 Manufacture de Sèves, Français.
252 Poste de la Cie de Pompe H. L. No 3, Peters.
253 Poste de la Cie de Pompe No Esplanade.
312 Station de Police, Champs-Elysés
313 Bagatelle et Esplanade.
314 Bons-Enfants et St-Antoine.
315 Bons-Enfants et Champs-Elysées
316 Claiborne et St-Bernard.
412 Laharpe et White.
413 Amour et Espagne.
414 Pobte et Urquhart.
415 Mandeville et Claiborne.
513 Prume à Coton et Levée.
514 Marché Washington.
515 Louisa et Magnolia.
516 Poste de la Cie de Pompe No 1 Grande-Jeunesse.
613 Deslondes et Indépendance.
614 Station des Chars, Pelagie
615 Caserne des Etats-Unis
616 Bayou et Bienville.

DEPECHES TÉLÉGRAPHIQUES

TRANSMISES A L'ABEILLE

FRANCE.

Secours pour les victimes des tremblements de terre.

Paris, 2 mars—Le premier ministre Goblet a demandé à la Chambre des Députés un crédit de $1,000,000 de francs pour venir en aide aux victimes des tremblements de terre.

L'explosion à St-Etienne.

Paris, 2 mars—Des nouvelles reçues de St-Etienne annoncent que soixante-dix hommes sont toujours ensevelis dans les houillères Daubrun. On n'a pas d'espoir de les délivrer.

Dette française.

Paris, 2 mars—Le trois pour cent est coté à 79 francs 52 centimes.

En l'honneur de l'Empereur Guillaume.

Vienne, 2 mars—Le 90ème anniversaire de la naissance de l'Empereur d'Allemagne qui aura lieu le 22 mars, sera célébré avec grandes cérémonies par la cour autrichienne.

Un dîner d'Etat sera donné en l'honneur de l'événement, et tout l'état-major de l'ambassade allemande y sera invité.

Le bill relatif au budget est adopté.

Pesthe, 2 mars—Le comité du budget de la délégation autrichienne a adopté le bill du budget, après avoir entendu le comte Kalnoky et le général Sternock.

Chambre des Députés Belge.

Bruxelles, 2 mars.—A la Chambre des Députés, le ministre de la guerre a répondu à M. Orban. Il a insisté sur la nécessité de fortifier la ligne de la Meuse, afin d'arrêter la marche de l'ennemi et de reprendre une invasion.

Il a ajouté qu'avec un camp retranché sérieusement à Anvers, le pays serait exposé à tout moment au danger d'être enqavi.

Après la déclaration du premier ministre la discussion cesse.

Autres ensevelements.

Londres, 2 mars.— La légation russe à Bucharest rapporte que sept autres garnisons en Bulgarie ont suivi l'exemple de celle de Silistrie et se sont révoltées. Le Pesther Lloyd écrit que la rébellion a été écrasée.

La Bourse berlinoise.

Berlin, 2 mars—La Bourse est lourde. A Vienne, les valeurs italiennes, russes et hongroises sont tombées de 3/8.

M. de Lesseps.

Berlin, 2 mars—M. de Lesseps est arrivé à Berlin, avec les insignes de Grand officier de la légion d'honneur pour M. Herbette.

Plusieurs réceptions ont été offertes à M. de Lesseps. Il ne séjournera ici que deux jours.

La cérémonie conférant les insignes aura lieu à l'ambassade française et sera suivie d'un banquet.

Le toast à la prospérité de la France, il a complètement réussi.

Pour la première fois depuis que les provocations mutuelles ont commencé, un sentiment belliqueux domine dans tous les endroits publics.

La presse française continue ses attaques contre la politique de l'Angleterre en Egypte, et dénonce Lord Salisbury comme étant responsable de la situation critique des affaires sur le continent. Les journaux déclarent que l'Angleterre est la seule nation en Europe qui profiterait de la guerre; que sa politique est de provoquer des complications internationales et de conserver sa neutralité, afin de profiter de tous les avantages résultant de la guerre.

Des dépêches de Rome, reçues la nuit dernière, n'ajoutent pas foi au renouvellement de la triple alliance, et annoncent que rien ne sera fait à cet égard, avant la formation d'un nouveau ministère. Le rapport mis en circulation relativement à l'intention de l'Italie de fournir 20,000 hommes à l'armée autrichienne, en prévision d'une guerre entre cette dernière puissance et la Russie, ainsi que le même contingent à l'Allemagne, dans l'éventualité d'une guerre avec la France, est officiellement démenti.

Une étroite alliance, cependant, basée sur une compensation territoriale considérable en faveur de l'Italie, en retour de son aide matérielle, en cas de guerre, est conseillée par lord Salisbury et semble être approuvée par le roi Humbert. Dans nombre de cercles on croit que cette convention a été adoptée par les trois puissances.

Le journal "Popolo Romano."

Rome, 2 mars—Le journal "Popolo Romano," faisant allusion au renouvellement de l'alliance entre l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie, dit que celle-ci désire une alliance avec les Puissances qui sont les plus aptes à garantir la paix, et déclare que la seule base de l'alliance est une défense mutuelle.

L'Allemagne ou l'Autriche, ajoute la même feuille, peut commencer la guerre, mais ce serait sans l'aide de l'Italie, car il répugnerait à celle-ci de faire la guerre contre une nation qui ne l'aurait pas offensée.

Tremblement de terre.

Rome, 2 mars—Une légère secousse de tremblement de terre a été ressentie aujourd'hui à Reggiodi, en Calabre, et deux légères choses aussi à Diano Marino.

La population craint de nouveaux désastres, à cause de l'excessive chaleur et du fait que le mercure est pas revenu, à son niveau ordinaire.

La situation d'agitation en Mozambique

Londres, 2 mars—Les nouvelles reçues de Zanzibar annoncent : Les indigènes de la province de Mozambique prennent avantage de l'absence de l'escadre portugaise.

Les troupes à Tungi se sont soulevées et ont détruit un grand nombre de maisons anglaises. La ville de Mozambique est maintenant menacée.

Le consul d'Angleterre a télégraphié pour un navire de guerre, afin de protéger l'existence et la propriété des sujets anglais.

La North German Gazette.

Berlin, 2 mars—Le North German Gazette dit que la population de l'Alsace-Lorraine a élu au Reichstag des membres opposés à la politique du gouvernement, parce qu'elle craignait que les Français n'usassent de représailles, en cas de guerre entre l'Allemagne et la France, si des candidats en faveur de l'annexion avaient été nommés.

Le nouveau ministre autrichien.

Vienne, 2 mars—Le Dr Schmit Von Tavera, nouveau ministre autrichien aux Etats-Unis, est parti aujourd'hui pour Washington.

La délégation hongroise.

Vienne, 2 mars—La délégation hongroise se propose de demander à M. Kalnoky, ministre des affaires étrangères Austro-hongrois, d'expliquer la situation qui a été créée par l'insurrection des troupes à Silistrie, en Bulgarie.

Le journal Tagblatt.

Vienne, 2 mars—Le journal Tagblatt écrit que la révolte d'une partie des troupes de la garnison à Silistrie, en Bulgarie, a été réprimée.

Sir Henry Holland.

Londres, 2 mars—Sir Henry Holland, secrétaire colonial, a envoyé une dépêche au gouverneur de Terre-Neuve, l'informant que le gouvernement de l'intérieur ne saurait pas justifié de dédaigner les protestations de la France contre les restrictions faites à cette période avancée ; restrictions de nature à infliger une perte sérieuse aux pêcheurs français. Le gouvernement se voit donc dans l'impossibilité de permettre que le bill adopté par la Législature de Terre-Neuve, relativement aux pêcheries, soit mis en vigueur pendant cette session.

Sir Holland ajoute que le gouvernement comprend très bien que les pêcheurs français sont un désavantage sérieux pour les pêcheurs anglais. Néanmoins il n'est pas démontré que les pêcheries anglaises soient rémunératrices.

Attaque sur la police.

Dublin, 2 mars—Une populace, à Bally Pannio, a attaqué hier une force d'agents de police et délivré quelques prisonniers que celle-ci avait sous sa garde. Les émeutiers ont lapidé la police et détruit partiellement leur casernes.

Les agents de police ont fait feu à plusieurs reprises sur la foule, mais sans effet.

Plusieurs agents ont été blessés par des pierres.

Les élections supplémentaires en Allemagne.

Berlin, 2 mars—Le second ballottage pour les membres du Reichstag, dans les districts où les candidats n'ont pas reçu les majorités voulues à la première élection, a lieu aujourd'hui. La lutte dans chaque district est entre les deux candidats qui ont reçu le plus grand nombre de votes à la première élection.

Des retours ont déjà été reçus de Lubreck et Waldenburg sur le résultat du 2me ballottage dans ces deux arrondis.

D'après ces retours les candidats libéraux nationaux sont élus.

Le vote a été comme suit : A. Lubreck, Tepling, libéral national 7706 ; Schwartz, socialiste 5200. A Waldenburg, Wellsky, libéral national 10,980 ; Yiebelly, nouveau libéral allemand 10,825

Dans la seconde division, Virchow, nouveau libéral allemand, a battu Wolff, le candidat en faveur du septennat.

Dans la troisième division, à Munckel, le candidat du parti nouveau libéral allemand a obtenu 11,260 voix, et Christelson, socialiste, 10,559.

Dans la cinquième division, Baumbach, nouveau libéral allemand, reçoit 12,180 voix, et Blume, du parti du septennat, 9031.

Le second ballottage dans la première division à Berlin a été le résultat suivant : Klotz, nouveau libéral allemand, a reçu 9,081 voix, et Seidlitz Neukirch, candidat en faveur du septennat, a obtenu 7,799.

La quatrième et la sixième divisions ont été remportées à la première élection par les socialistes.

Berlin, par conséquent, a élu six députés opposés au septennat.

A Lubeck les socialistes se sont soulevés lorsqu'on a annoncé que leur candidat avait été battu. Les troupes sont intervenues et ont fait plusieurs arrestations.

Berlin, 2 mars—Les élections supplémentaires dans 24 districts ont eu pour résultat la nomination de 3 conservateurs 4 libéraux nationaux; 10 nouveaux libéraux allemands; deux membres du centre; 4 socialistes et 1 impérialiste.

Le bill militaire.

Berlin, 2 mars—Le bill militaire a été encore soumis au Bundesrath.

La nouvelle que le gouvernement, étant certain d'une majorité au Reichstag, a proposé de perpétuer le bill militaire, n'est pas fondée.

Rumeur.

Berlin, 2 mars.—Le bruit circule dans les cercles officiels que des changements sont imminents dans le Cabinet français. L'influence du général Boulanger a tellement augmenté, que les ministres en faveur d'une politique de paix seront bientôt obligés de résigner. Boulanger obtiendrait ainsi la prépondérance dans le Cabinet.

Le Kreuz Zeitung.

Berlin, 2 mars—Le Kreuz Zeitung a reçu une dépêche de Rome, annonçant que le Sénateur Sarracco a formé un cabinet; avec comte di Robilanti comme ministre des affaires étrangères.

WASHINGTON.

CONGRES

Chambre.

Washington, 2 mars—Sur motion de M. Criap, de la Géorgie, les règlements sont suspendus, et les amendements du Sénat à la résolution conjointe de la Chambre demandant une enquête sur les comptes des chemins de fer du Pacifique, ont été rejetés.

Sur motion de M. Voorhees, du Territoire Washington, les amendements du Sénat au bill autorisant une partie du Idaho au Territoire Washington, sont adoptés.

A 2:20 P. M. la Chambre revient sur ses amendements et adopte le bill de représailles relatif aux pêcheries, tel qu'il a été adopté au Sénat.

M. Belmont, de New York, présente le rapport du comité de conférence sur le bill d'allocation diplomatique et consulaire. Le rapport est adopté.

M. King, de la Louisiane, fait la motion de suspendre les réglements, et d'adopter, avec un amendement, le bill du Sénat qui alloue $70,000 pour l'érection d'un édifice public à Monroe, Lne.

Sénat.

Washington, D. C., 2 mars—Parmi les documents présentés par le président pro-tem du Sénat, figure une communication du Secrétaire de la guerre, avec les copies de toutes les dépêches du général Miles, relatives à la reddition du Geronima, aux ordres et à la correspondance ayant trait à la dite reddition. Le Sénat avait récemment adopté une résolution requérant le Secrétaire de la guerre de lui transmettre des informations à cet effet.—Envoyée à l'impression.

M. Wh